

CONSEIL MUNICIPAL ■ Les socialistes contre le transfert de Monoprix, les communistes sont pour mais exigent...

Le marché avance en ordre dispersé

Le Conseil municipal a validé, samedi, le lancement des travaux du marché couvert cet été. La gauche n'a pas pris part au vote, même si les communistes restent favorables au projet.

Éric Moine

eric.moine@centrefrance.com

À chacun ses arguments, mais tous sur la même ligne, samedi, dans les rangs des huit élus de la liste d'union de la gauche : « Nous ne prenons pas part au vote ». Mais le maire, Pierre-André Périssol, et ses vingt-cinq colistiers, ont aussi fait bloc pour valider les trois premiers chantiers du projet de refonte du marché couvert : la rénovation du parking, le réaménagement du marché du vendredi, et l'installation d'un chapiteau et de stands place d'Allier pour accueillir les commerçants jusqu'à la livraison, en 2010, du marché terminé avec Monoprix au rez-de-chaussée.

Un transfert de Monoprix qui

reste la raison première de l'opposition des socialistes. Si à l'origine ils avaient voté pour la refonte du marché couvert, ils la réfutent depuis que la majorité municipale a annoncé que Monoprix quittera la rue d'Allier pour investir le marché.

Monoprix plus rentable qu'à Montluçon ou Vichy

Jean-Louis Velez, adjoint à la dynamisation du centre-ville, a répété au Conseil municipal que « refuser le transfert de Monoprix, c'est tuer Monoprix. Le magasin a besoin d'être rénové, il ne le fera pas sur son actuel site, et d'autres Monoprix ferment en France parce qu'ils s'usent. Ici, nous le garderons, et l'enseigne met 3 millions d'euros dans ses 2.000 m² au marché couvert ».

Une opération blanche en fait,

a relevé Jacques Lahaye (PS) : « Le groupe Apsys rachète justement 3 millions l'actuel site de Monoprix... De toute façon, je ne crois pas à votre argument de dire que Monoprix est condamné là où il est. Le magasin fait plus de 9 millions de chiffre d'affaires par an. Il est de loin plus rentable qu'à Montluçon et Vichy. La Ville, avec tout ce qu'elle donne à Apsys, a les moyens de se battre pour obtenir la rénovation du Monoprix sur place. Surtout qu'Apsys détient cette enseigne... »

L'union de la gauche n'empêche pas le désaccord. José Alonso (PC) reste favorable à la refonte du marché couvert, y compris avec le transfert de Monoprix. Mais lui aussi trouve la Ville trop soumise aux desiderata d'Apsys :

« On ne sait pas où en sont ses négociations avec les commerçants. La Ville doit pouvoir mieux contrôler ce qui se fait ».

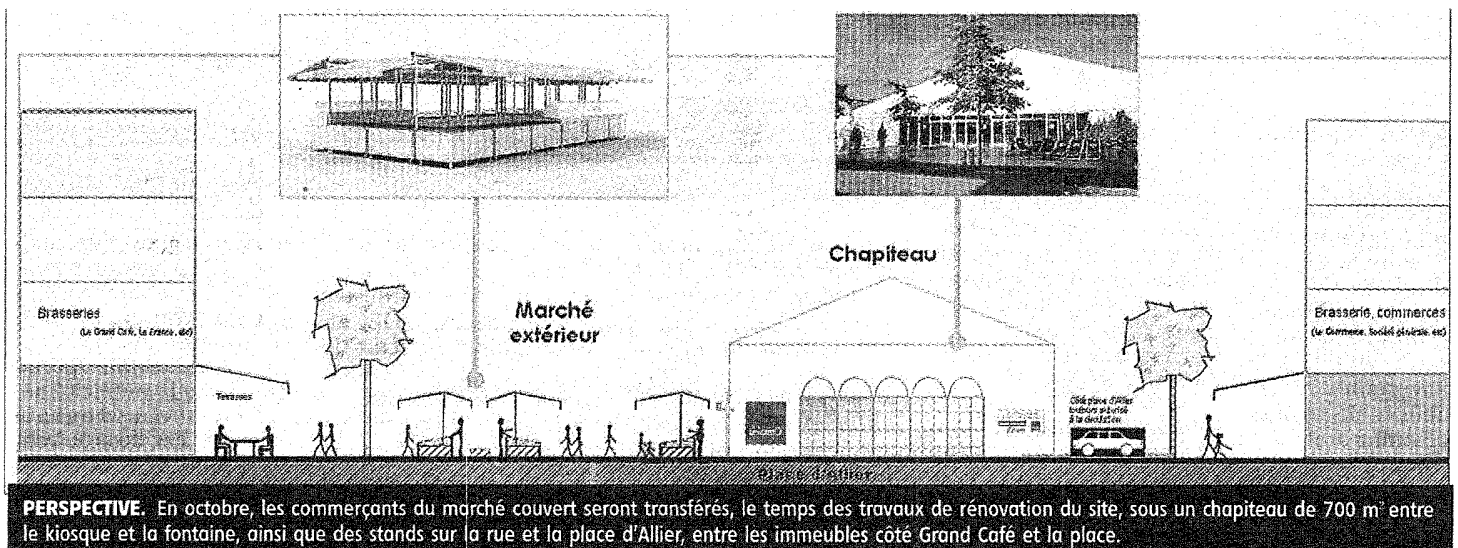
Son collègue communiste Yan-

nick Monnet aurait d'ailleurs préféré que la collectivité reste propriétaire : « A Angers, où Apsys a un projet similaire, l'enseigne Go Sport part au bout de deux ans... »

« Je ne les vois pas mettre 3 millions et 10 ou 11 millions pour partir demain »

Pierre-André Périssol n'a pas cédé : « Personne, dans les réunions de présentation du projet avec les commerçants et riverains, ne s'est élevé contre. Même pas contre la phase de travaux qui créera forcément des problèmes. Et je ne vois pas Monoprix mettre 3 millions d'euros et Apsys 10 ou 11 millions pour partir demain ».

Si le tribunal administratif ne les suspend pas (voir « Questions à »), les travaux débiteront en juillet. ■



PERSPECTIVE. En octobre, les commerçants du marché couvert seront transférés, le temps des travaux de rénovation du site, sous un chapiteau de 700 m² entre le kiosque et la fontaine, ainsi que des stands sur la rue et la place d'Allier, entre les immeubles côté Grand Café et la place.

QUI FAIT QUOI, QUAND ET POUR COMBIEN

QUI. Conseillée par la société spécialisée dans l'urbanisme commercial CVL, la Ville de Moulins, actuelle propriétaire du marché couvert, a décidé de le vendre au groupe Apsys-Euris. La Ville conserve cependant la partie parking.

AVEC QUI. Le groupe Apsys a déjà aménagé plusieurs grands centres commerciaux et a encore plusieurs projets. Une douzaine de sites en France et autant en Pologne.

POUR COMBIEN. Au bout du compte, la revente du marché couvert devrait tourner autour de 25 millions d'euros. CVL a touché 1,5 million d'euros en cinq ans. La Ville va mettre 5,5 millions d'euros dans la rénovation du parking. Elle investit aussi 1,5 million d'euros pour l'amélioration du marché du vendredi, et le chapiteau et les étals installés place d'Allier pour les commerçants durant les travaux coûteront 1 million d'euros. Monoprix annonce 3 millions d'euros pour son installation au rez-de-chaussée du marché couvert, tandis qu'Apsys mettra 10 à 11 millions d'euros dans la réhabilitation du site.

ET APRÈS. L'accord entre la Ville de Moulins et Apsys est en fait à double détente. Après l'aménagement du centre-ville commercial de Moulins, le même opérateur créera une nouvelle zone commerciale au nord de Moulins. Entre le pont du diable et le contournement, ce « retail park » (parc commercial) prévoit d'accueillir le centre Leclerc déplacé à cet endroit avec, en face, plusieurs autres enseignes, un peu comme la zone Cap Sud en face de Carrefour. Mais ce projet sera piloté par la Communauté d'agglomération.

JUILLET 2008. Durant l'été, mais ce sera peu visible, les premiers travaux débiteront place d'Allier. Il s'agira en fait de faire passer les réseaux permettant de monter le chapiteau de 700 m² qui accueillera les commerçants pendant les travaux de réhabilitation du marché couvert. Les premiers commerçants déménageront après la braderie de Moulins, qui a traditionnellement lieu le premier dimanche de septembre.

10 OCTOBRE 2008. Ce sera un vendredi et ce sera le premier marché à l'extérieur du marché couvert. Les produits alimentaires se trouveront de la rue Datas à la rue d'Allier, le non-alimentaire s'étalera sur la place de la Liberté. Début, aussi, des travaux de rénovation du parking.

JANVIER 2009. Début des gros travaux de revente du marché couvert. Le chantier doit durer un peu plus d'un an. Le "nouveau" marché couvert doit en effet être livré au printemps 2010, y compris Monoprix et l'autre moyenne surface à l'étage.

FIN 2010. Monoprix parti, une nouvelle enseigne doit prendre sa place. Le temps des travaux, elle ouvrira en fin d'année.

STATIONNEMENT. Les travaux nécessiteront une modification de la circulation. Seule une des deux voies cernant la place d'Allier sera encore ouverte, celle du côté de la brasserie du Commerce. Et en attendant la livraison du parking rénové, fin 2009, d'autres seront ouverts, rue des Bouchers (30 places), rue du Manège (70) et sur la piste de sécurité routière (derrière La Poste, 70 places).

→ QUESTIONS À



JACQUES LAHAYE

Chef de file de l'union de la gauche

Vous aviez annoncé que si Pierre-André Périssol était réélu, vous retirerez votre recours au tribunal administratif contre la vente du marché couvert au groupe Apsys. Pourquoi le maintenez-vous ?

Parce que des obligations du départ ne sont pas remplies. Notamment de relier la rue Régemortes à la place d'Allier, et le maintien de tous les commerces sédentaires. Mais, surtout, la Ville cède le marché couvert sans l'estimation des Domaines. 650.000 € pour 6.500 m², ça fait 100 € le m². Même avec les 10 millions que promet d'investir Apsys, on arrive à 1.200 ou 1.300 €. À mon avis, c'est le tiers de ce que ça vaut, et on n'a pas la

garantie qu'Apsys ne revendra pas rapidement son bien faute de rentabilité suffisante.

Mais le prix prend en compte le fait que ce groupe réalisera aussi une nouvelle zone commerciale au nord de Moulins...

Et alors ? Cette zone-là, on est sûr qu'elle sera rentable.

Lors des réunions publiques, ni les commerçants ni les riverains n'ont demandé à tout arrêter... Ils ont la trouille. En plus, ce dossier est très technique et ils sont mal informés.

Françoise Mercier-Rayet, ex-élue PS, avait aussi déposé un recours. Elle ajoute un référé demandant la suspension des travaux. Pas vous ?

Les travaux de cette année concernent la partie du dossier restant du domaine public, le marché du vendredi. Nos recours portent sur le côté privé, le marché couvert, dont le chantier ne sera mis en œuvre qu'à partir de 2009. Donc un référé est inutile.

Propos recueillis par **Éric Moine**